

2. Laclos, *Les Liaisons dangereuses* (1782), p. 252-253

Textes complémentaires sur la femme au XVIIIème siècle

1. *L'Histoire des femmes en Occident*, Georges Duby, Michelle Perrot, tome III, XVIe-XVIIIe siècle, « la position paradoxale des philosophes des lumières face aux femmes »

On s'accorde volontiers, au siècle des Lumières, pour affirmer des femmes qu'elles constituent la moitié du genre humain. Dans l'allocation à la république de Genève qui ouvre *le Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Rousseau écrit : « Pourrais-je oublier cette précieuse moitié de la République qui fait le bonheur de l'autre, et dont la douceur et la sagesse y maintiennent la paix et les bonnes mœurs ? » Cette expression de moitié du genre humain que Condorcet, par exemple, reprend ne doit pas être comprise en un sens quantitatif : à l'époque, diverses considérations non unifiables s'interrogent sur la question de savoir si les femmes sont plus ou moins nombreuses que les hommes selon les pays, les climats, les régimes politiques... Il faut plutôt entendre le terme de moitié en un sens fonctionnel : la femme coopère à la reproduction de l'espèce, elle est épouse et mère, fille et sœur ; elle possède un statut dans la famille et dans la société. L'expression de moitié du genre humain apparaît en elle-même ambiguë, car étrangement elle n'est pas interchangeable : on ne dit pas des hommes qu'ils constituent la moitié du genre humain. Un sophisme subtil intervient : nous sommes en présence d'une moitié qui ne semble pas faire effectivement la paire avec l'autre moitié ; disons que la moitié féminine est posée en relation avec la moitié masculine qui la fonde et permet de la définir. Cette relation dissymétrique a d'ailleurs permis d'énoncer des affirmations contradictoires qui marquent le statut de la femme d'une manière négative ou positive. Ne citons pour l'instant que deux cas : la moitié féminine selon Rousseau ne peut prétendre valoir comme l'autre ; au contraire, Condorcet tentera de penser l'égalité - au moins présomptive - des deux moitiés. Cette dernière tentative reste isolée dans l'ensemble des réflexions des philosophes qui dissertent sur les femmes. La majorité de ces textes restent très en deçà de la pensée de Poullain de La Barre qui, dans *De l'Égalité des sexes* (1673) et *De l'Éducation des dames* (1674, ouvrage dédié à la Grande Mademoiselle) défend l'égalité des femmes et des hommes, à la cartésienne au nom des idées claires et distinctes, de l'évidence rationnelle en lutte contre tous les préjugés. L'unité de l'esprit, posée par la philosophie de Descartes, garantit la rigoureuse égalité intellectuelle des sexes. Voilà pourquoi un des préjugés les plus nocifs consiste à prendre pour véridiques les discours masculins sur les femmes : dans ces discours, les hommes sont juges et parties.

Le siècle éclairé dans son ensemble est moins audacieux. La permanence des préjugés sur le « beau sexe » (comme si la beauté était d'un seul côté) apparaît d'autant plus paradoxale que l'esprit des Lumières combat ouvertement toute opinion qui n'est pas fondée en raison, tout système qui ne légitime pas ses prémisses. Paradoxe encore que de soutenir l'inégalité intellectuelle des femmes alors que précisément certaines femmes (de condition sociale élevée) animent les salons où se répand l'esprit philosophique, contribuent à l'essor de la littérature, à la diffusion des sciences. C'est, rappelons-le, la marquise du Châtelet qui traduit les *Principia mathematica philosophiae naturalis* de Newton ; Mme Lepaute, membre de l'Académie des sciences de Béziers, produit des *Mémoires d'astronomie* et une *Table des longueurs de pendules*. L'énumération des travaux intellectuels féminins serait considérable.

Mais les femmes ont-elles vraiment réclamé d'être déclarées égales ? À en croire certains discours masculins, elles ne demandent pas l'égalité parce qu'elles n'y ont aucun intérêt. Montesquieu écrit dans *Mes Pensées* : « Il est à remarquer qu'excepté dans des cas que de certaines circonstances ont fait naître, les femmes n'ont jamais guère prétendu à l'égalité : car elles ont déjà tant d'autres avantages naturels, que l'égalité de puissance est toujours pour elles un empire. »

Questions :

1. Quel est le sujet de ce texte ?
2. Quels sont les noms de philosophes que l'on retrouve dans ce texte ? Quels sont leurs points de vue respectifs sur la condition de la femme au XVIIIème siècle ?
3. Pourquoi peut-on parler d'un paradoxe au XVIIIème siècle ? (1. 44 à 59)
4. Les femmes participent-elles à l'esprit des Lumières ?

2. Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791), p. 258-259

3. *Ainsi soit Olympe de Gouges*, Benoîte Groult, Grasset & Fasquelle, 2013, extrait de l'introduction

Introduction, Olympe de Gouges la première féministe moderne

Jusqu'où faut-il aller pour mériter un nom dans l'Histoire de son pays quand on est née femme ? Pour entrer au Panthéon ? Pour incarner le progrès des idées, le talent, et mériter la reconnaissance de ses compatriotes ou de la postérité ? Il semble qu'aucune audace, aucun fait d'armes, aucun talent oratoire ou littéraire, aucune idée généreuse et nouvelle, ne soient suffisants pour susciter la reconnaissance de son pays et entrer dans l'Histoire de France.

On nous avait prévenues pourtant depuis l'Antiquité : « Il y a un principe bon qui a créé l'ordre, la lumière et l'homme. Et un principe

mauvais qui a créé le chaos, les ténèbres et la femme », écrivait déjà Pythagore au V^e siècle avant Jésus-Christ.

« La Femme est de nature humide, spongieuse et froide, alors que l'Homme, lui, est sec et chaud. L'embryon femelle se solidifie et s'articule plus tard : la raison en est que la semence femelle est plus faible et plus humide que celle du mâle », estimait Hippocrate, « le plus grand médecin de l'Antiquité grecque », comme il est dit dans tous nos dictionnaires.

Mais le plus extraordinaire est que, 2 500 ans plus tard, cette idée générale a toujours cours !

« La Femme est à l'Homme ce que l'Africain est à l'Européen », déclarait péremptoirement en 1875 l'anthropologue Paul Topinard, relayé par Gustave Le Bon, psychologue. « On ne saurait nier, sans doute, qu'il existe des femmes très supérieures à la moyenne des hommes, mais ce sont là des cas aussi exceptionnels que la naissance d'un monstre. »

Et Ernest Legouvé, dramaturge et Académicien français, n'avait pas évolué d'un iota au siècle suivant : « Rassurez-vous, écrit-il, je ne veux pas de femmes députés ! Une femme médecin me répugne, une femme notaire fait rire, une femme avocate effraie. La première et suprême fonction de la Femme est de mettre au monde des enfants, de les nourrir et de les élever. » Refrain connu et qui a traversé les siècles !

Une des premières femmes à analyser l'opposition systématique des hommes à toute émancipation féminine fut Virginia Woolf. « L'histoire de l'opposition des hommes à toute émancipation des femmes est plus révélatrice encore que l'histoire de cette émancipation », écrivit-elle. Rares en effet seront les penseurs ou les hommes politiques qui entendront la demande des femmes à devenir des citoyennes. Condorcet fut presque seul, lors de la Révolution, à prôner l'égalité des droits comme fondement unique de toute institution politique. « Pourquoi des êtres exposés à des grossesses et à des indispositions passagères ne pourraient-ils exercer les droits dont on n'a jamais imaginé de priver les gens qui ont la goutte tous les hivers, ou qui s'enrichissent aisément ? »

Et Condorcet fut d'autant plus vite oublié qu'il fut emprisonné par Robespierre et n'échappera à la guillotine que par son suicide. Alors que Talleyrand survécut à tous les régimes en se rangeant à l'opinion générale : « Le bonheur des femmes n'existe qu'à condition qu'elles n'aspirent point à l'exercice des droits et des fonctions politiques. » Une affirmation qui ne choquait personne !

On connaît la suite : quelques années plus tard, la dépendance et l'infériorité de la femme seront dûment remises à l'honneur dans le code civil napoléonien, véritable chef-d'œuvre de misogynie. Et le scénario de la Révolution de 1789 se reproduira en 1848. Puis le Second Empire viendra étouffer toutes les velléités d'autonomie des femmes. En avril 1893, la Convention avait réussi à accréditer la thèse selon laquelle « les enfants, les insensés, les femmes et les condamnés à une peine infamante » ne seraient pas considérés comme des citoyens, ce qui permettait de les condamner « pour crimes politiques » tout en leur interdisant de prendre la parole dans les Assemblées. Résultat : « la Femme, cette inconnue », devait rester la grande absente de notre histoire. D'autant que la loi salique, unique en Europe, excluait les femmes de la succession au trône de France : elles ne pouvaient être que régentes pendant la minorité de leur fils. Résultat : aucune grande figure dans notre histoire qui eût un rôle comparable à celui de la grande Catherine de Russie, de la Reine Victoria ou de Christine de Suède !

Dédaignées par les biographes à moins qu'elles n'aient été des saintes, des reines, des favorites, des courtisanes, ou bien des héroïnes de faits divers ou d'escroqueries célèbres ; réduites à la portion congrue sinon totalement effacées dans les livres d'histoire ou les manuels scolaires, quels qu'aient pu être leur héroïsme, leur intelligence ou leur talent ; expédiées au bûcher, au bagne, à la guillotine ou à l'asile si elles se montraient par trop subversives et s'obstinaient dans leurs erreurs, toutes celles qui ont tenté de s'écarter de la place traditionnelle qui leur était assignée pour jouer un rôle public, n'en ont retiré, dans la grande majorité des cas, ni gloire ni même la reconnaissance de leurs semblables.

Si elles ont disparu de notre mémoire, si elles ont été réduites à un nom, voire à un prénom, dans nos dictionnaires, ce n'est pas qu'elles aient eu une importance négligeable, mais par le seul fait qu'elles étaient des femmes.

Afin que ces révoltées, ces originales ou ces artistes ne risquent pas de donner un mauvais exemple aux femmes honnêtes, et de servir de modèles aux petites filles des générations à venir, les historiens, les chroniqueurs ou les philosophes ont employé un moyen très sûr : les jeter aux oubliettes de l'histoire, les effaçant ainsi de notre mémoire collective.

Ces destinées étouffées, ces voix réduites au silence, ces aventures inconnues ou mort-nées, ces talents avortés, commencent aujourd'hui enfin à resurgir de l'ombre et leurs héroïnes à s'installer au Panthéon de nos gloires. Et parmi elles, une des plus oubliées et qui pourtant, plus que toute autre, mérite la reconnaissance des femmes : Olympe de Gouges.

Parce qu'elle a été la première en France, en 1791, à formuler une « Déclaration des droits de la femme » qui pose dans toutes ses conséquences le principe de l'égalité des deux sexes.

Parce qu'elle a été la première « féministe » à comprendre, bien avant que ces mots en -isme n'existent, que le sexisme n'était qu'une des variantes du racisme, et à s'élever à la fois contre l'oppression des femmes et contre l'esclavage des Noirs.

Parce qu'elle a osé revendiquer toutes les libertés, y compris sexuelle ; réclamer le droit au divorce et à l'union libre ; défendre les filles-mères et les enfants bâtards, comprenant que la conquête des droits civiques ne serait qu'un leurre si l'on ne s'attaquait pas en même temps au droit patriarcal.

Enfin parce qu'elle a payé de sa vie sa fidélité à un idéal.

En lui tranchant la tête, en 1793, les révolutionnaires de la Terreur accomplissaient un acte symbolique : avec sa tête allaient tomber également ses idées féministes, ses utopies souvent prophétiques, que l'on attribuera à d'autres, et disparaître ses écrits innombrables, pièces de théâtre, mémoires, manifestes politiques, romans, détruits ou enfouis dans l'Enfer des bibliothèques, et que personne ne se souciera de publier pendant deux siècles.

Selon la formule imaginée de Monique Piettre, bien des femmes en cette fin du XVIII^{ème} siècle étaient passées « de l'éventail à l'échafaud », mais bien peu l'avaient fait comme Olympe de Gouges, avec autant de lucidité et de passion à la fois et sans jamais rien céder sur ses principes.

Malgré sa vie romanesque, son audace politique et ses idées très en avance sur celles de son temps, elle n'a eu droit, dans le meilleur des cas, qu'à une ligne ou deux dans les manuels d'histoire, et son oraison funèbre s'est résumée à quelques mots ironiques ou malveillants. Cette « impudente », cette « déséquilibrée », ce « fou héroïque », cette « demi-mondaine », cette « Bovary du Midi », cette « Bacchante affolée », ce « monstre impudique », n'aurait eu en somme que le sort que méritent toutes les hystériques qui ont prétendu jouer un rôle dans l'histoire de leur pays.

Mais qui était en réalité cette Olympe qui a cristallisé sur sa personne tous les phantasmes traditionnels de la misogynie ? Claude Manceron n'hésite pas à dire : « Elle a été la grande révolutionnaire inconnue de notre histoire.

4. Jean-Jacques Rousseau, *L'Émile ou de l'éducation*, 1762

Ce que Sophie sait le mieux, et qu'on lui a fait apprendre avec le plus de soin, ce sont les travaux de son sexe, même ceux dont on ne s'avise point, comme de tailler et coudre ses robes. Il n'y a pas un ouvrage à l'aiguille qu'elle ne sache faire, et qu'elle ne fasse avec plaisir ; mais le travail qu'elle préfère à tout autre est la dentelle, parce qu'il n'y en a pas un qui donne une attitude plus agréable, et où les doigts s'exercent avec plus de grâce et de légèreté. Elle s'est appliquée aussi à tous les détails du ménage. Elle entend la cuisine et l'office ; elle sait le prix des denrées ; elle en connaît les qualités ; elle sait fort bien tenir les comptes ; elle sert de maître d'hôtel à sa mère. Faite pour être un jour mère de famille elle-même, en gouvernant la maison paternelle, elle apprend à gouverner la sienne ; elle peut suppléer aux fonctions des domestiques, et le fait toujours volontiers.

5. Choderlos de Laclos, *Discours sur la question posée par l'Académie de Châlons-sur-Marne : Quels seraient les meilleurs moyens de perfectionner l'éducation des femmes ?*, 1783

En 1783, l'Académie de Châlons-sur-Marne propose un concours (le fait est courant en ce XVIII^{ème} siècle philosophe, et le *Discours sur l'inégalité* de Rousseau était la réponse à une question proposée par l'Académie de Dijon) avec la question suivante : « Quels seraient les meilleurs moyens de perfectionner l'éducation des femmes ? ». Laclos n'enverra jamais sa réponse.

[...] Ô femmes ! approchez et venez m'entendre. Que votre curiosité, dirigée une fois sur des objets utiles, contemple les avantages que vous avait donnés la nature et que la société vous a ravés. Venez apprendre comment, nées compagnes de l'homme, vous êtes devenues son esclave ; comment, tombées dans cet état abject, vous êtes parvenues à vous y plaire, à le regarder comme votre état naturel ; comment enfin, dégradées de plus en plus par une longue habitude de l'esclavage, vous en avez préféré les vices avilissants mais commodes aux vertus plus pénibles d'un être libre et respectable. Si ce tableau fidèlement tracé vous laisse de sang-froid, si vous pouvez le considérer sans émotion, retournez à vos occupations futiles. *Le mal est sans remède, les vices se sont changés en mœurs*. Mais si au récit de vos malheurs et de vos pertes, vous rougissez de honte et de colère, si des larmes d'indignation s'échappent de vos yeux, si vous brûlez du noble désir de ressaisir vos avantages, de rentrer dans la plénitude de votre être, ne vous laissez plus abuser par de trompeuses promesses, n'attendez point les secours des hommes auteurs de vos maux : ils n'ont ni la volonté, ni la puissance de les finir, et comment pourraient-ils vouloir former des femmes devant lesquelles ils seraient forcés de rougir ? apprenez qu'on ne sort de l'esclavage que par une grande révolution. Cette révolution est-elle possible ? C'est à vous seules à le dire puisqu'elle dépend de votre courage.